



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Direction du Rayonnement Culturel
DCPAJI_2023_0303

MUba Eugène Leroy

Prix de Vente du Catalogue
« Marc Ronet - La main et le geste »

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 déléguant au maire le pouvoir de fixer les tarifs des produits boutiques du musée et espaces muséaux de la ville de Tourcoing, dont notamment les livres, revues, catalogues et DVD, auprès des visiteurs, des acteurs culturels et institutionnels,

Vu la décision en date du 15 juillet 2010, portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement des entrées et des produits mis en vente au MUba Eugène Leroy lors des expositions et collections permanentes,

Vu l'arrêté municipal en date du 2 juin 2023 portant nomination de Mélanie LERAT, régisseur intérimaire et Claire FOUQUET, Nathalie DELBARRE et Nohra DAOUD, mandataires suppléants,

Considérant l'édition d'un catalogue mise en vente lors de la prochaine exposition temporaire mise en place au MUba Eugène Leroy autour de « Marc Ronet – La main et le geste »,

DECIDONS

Article 1 : Le catalogue « Marc Ronet – La main et le geste » sera mis en vente au prix unitaire de 16,00 € (seize euros). Les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de la commune.

Article 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 3 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de ladite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. »

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 15 septembre 2023,



Accusé Réception en Préfecture le : 26 SEP. 2023
Publié sur le site de la Ville le : 26 SEP. 2023

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_D2023_303 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 15/09/2023
Objet : Fixation prix de vente du Catalogue Marc Ronet La main et le Geste

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 26/09/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_D2023_0303 - D_cision Catalogue.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230915-DAJI_D2023_303-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 26/09/2023

